

RAVITAILLER EXPLORER

HORAIRE MODIFIÉ SELON LA LIMITE DE 10 NOEUDS

(En vigueur à partir du 12 août 2017 jusqu'à ce que la limite de vitesse soit levée par le gouvernement du Canada)

TRAJET AVAL

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Rimouski			Lundi	21:30
Sept-Îles	Mardi	08:30	Mardi	12:30
Port-Menier	Mardi	20:00	Mardi	22:30
Havre-Saint-Pierre	Mercredi	04:45	Mercredi	06:45
Natashquan	Mercredi	13:30	Mercredi	15:00
Kegaska	Mercredi	17:45	Mercredi	19:45
La Romaine	Mercredi	22:15	Jeudi	01:00
Harrington Harbour	Jeudi	07:45	Jeudi	10:45
Tête-à-la-Baleine	Jeudi	12:45	Jeudi	15:45
La Tabatière	Jeudi	17:45	Jeudi	19:45
Saint-Augustin	Jeudi	23:00	Vendredi	01:00
Blanc-Sablon	Vendredi	07:45	Vendredi	12:15

TRAJET AMONT

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Saint-Augustin	Vendredi	17:15	Vendredi	18:45
La Tabatière	Vendredi	22:00	Vendredi	23:30
Tête-à-la-Baleine	Samedi	01:30	Samedi	02:30
Harrington Harbour	Samedi	04:30	Samedi	06:00
La Romaine	Samedi	12:45	Samedi	14:30
Kegaska	Samedi	17:00	Samedi	18:30
Natashquan	Samedi	21:15	Samedi	22:15
Havre-Saint-Pierre	Dimanche	05:00	Dimanche	06:30
Port-Menier	Dimanche	13:00	Dimanche	15:00
Sept-Îles	Dimanche	22:30	Lundi	00:30
Rimouski	Lundi	11:30		

N.B. Horaire à l'heure avancée de l'Est (HAE) : 16 octobre au 5 novembre 2017.
Horaire à l'heure normale de l'Est (HNE) : 6 novembre 2017 au 15 janvier 2018.

Note importante

La mission principale du navire est la livraison des marchandises destinées à la population, en plus de leur fournir un moyen de transport fiable et sécuritaire hebdomadairement. Le voyage n'est donc pas une croisière traditionnelle.

Les escales sont par conséquent déterminées par le temps nécessaire au chargement et déchargement des marchandises. Leur durée peut aussi être réduite ou augmentée si le navire, pour diverses raisons opérationnelles, doit récupérer du retard ou prendre de l'avance sur son horaire afin de pallier des conditions de navigation défavorables.

En raison des contraintes imposées par les conditions de navigation, l'horaire n'est aucunement garanti. Ainsi, si vous avez réservé un autre moyen de transport pour votre retour à la maison à la fin de votre voyage en mer (avion, traversier, autocar ou train), nous vous conseillons de prévoir de 36 à 48 heures d'intervalle entre votre débarquement du navire et votre embarquement avec l'autre transporteur.